Image not found or type unknown

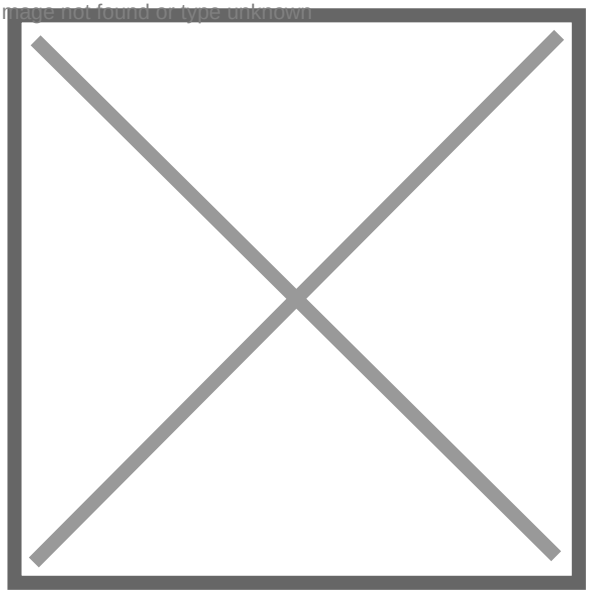

# Licenciement abusif ? faute lourde ?

Par **kaisersose**, le **01/03/2012** à **22:04**

Bonjour à vous tous internautes.

J'ai besoin de votre aide, mais seulement si vous pouvez m'assurer de la véracité de vos réponses par source sûre.

J'ai été convoqué aujourd'hui à un entretien disciplinaire. La DRH m'a tiré les vers du nez pour que j'avoue mes méfaits au sein de l'entreprise avant de m'exposer les faits.
- Déjà, est-ce que la procédure est respectée ? Ne dois-t-on pas d'abord exposer les faits, si déjà je me déplace si loin sans me donner une seule raison ?

Suite des évènements, elle m'avoue avoir fait des recherches, avec preuve papier, que j'utilisais une certaine technique pour bénéficier du maximum des primes trimestrielles. En gros, je cumulais les achats des clients sur le même compte client, afin d'avoir une bonne moyenne de commande par client, et avoir donc 100% des primes. Je fausse donc toutes les statistiques établies mensuellement par la société. Il m'accuse de faire cela depuis un mois seulement (chose vraie aussi). Je leur ai avoué que 90% des autres salariés le faisaient aussi sans donner de noms.

Fin de l'entretien, après avoir avoué (peu fier de mon comportement), elle me dit qu'elle va procéder à une mise à pied pour licenciement. Il faut savoir que l'on nous met la pression sur les statistiques jours après jour, j'ai souvent craqué et suis partis en sanglot. On nous parle souvent méchamment dans la hiérarchie. Je sais que ce que j'ai fais est malhonnête mais le mois où je l'ai fais, on me prenait plus au sérieux vu mes chiffres...

Est-ce un licenciement abusif ?
A quoi ai-je recours ?
Puis-je m'en sortir en gardant mon poste ?

Si non, puis-je obtenir un gain s'il y a abus ?

Bien à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés